



3^E JOURNÉE NATIONALE DES RÉFÉRENTS GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL

PARIS le 12 Juin 2025 RÉF.R4046
BFM espace Cristalia - 60 Rue de la Glacière 75013 Paris

Le CNEH vous donne rendez-vous à Paris pour la **3^{ème} journée nationale des référents gestion temps de travail** : 1 journée dédiée à la GTT hospitalière associant conférences, échanges sur les pratiques et retour d'expériences.

PROGRAMME

- **Intelligence Artificielle et plannings** : quels sont les défis à venir ?
- **Les 12h dans la FPH** : stop ou encore ?
- **Changement de logiciel GTT** : comment s'y prendre ?
- **Réorganisation d'unités de soins et accompagnement du changement** : retours d'expérience d'établissement de santé

COORDINATRICE

Fabienne FLOURIOT - Consultante formatrice au pôle RH et management, cheffe de projet chargée des interventions sur l'organisation et la GTT au CNEH

3ème Journée Nationale des Référents

Gestion du Temps de Travail (Réf.R4046)



Demande d'inscription

Sur le site www.cneh.fr - rubrique formation
formation@cneh.fr

Référent handicap :

Sylvie Liot, 01 41 17 15 76 – 06 42 22 31 55 – sylvie.liot@cneh.fr

Merci de nous faire part de vos besoins spécifiques en amont de la formation

Le jeudi 12 juin 2025, à Paris

BFM espace Cristalia - 60 Rue de la Glacière 75013

Tarifs nets de taxe (déjeuner inclus)

Adhérent CNEH : 700 €

Non-adhérent CNEH : 750 €

Facturation sur Chorus Pro* : SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE) Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Établissement*

Raison sociale

Adresse

CP Ville

Tél.

Responsable de formation*

Madame Monsieur

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Participant*

Madame Monsieur

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

*Tous les champs sont obligatoires

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton – 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Date	Signature et cachet
Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.	